

# 1.1. LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## 1.1.1. LE CADRE EUROPEEN ET INTERNATIONAL



Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale des Nations-Unies adoptait la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**.

Cette Convention énonce les droits fondamentaux des enfants, rappelle leur vulnérabilité et précise que leur développement sain est crucial pour l'avenir de toute société.

Chaque enfant a le droit d'être protégé.e de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation et celui d'être protégé.e contre toutes les formes de discrimination.

Toutes les formes de violences et d'agressions sexuelles mettent les enfants en danger et portent atteinte à leurs droits fondamentaux.



Les violences sexistes et sexuelles, ou violences faites aux femmes, sont définies dans la **Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**, dite **Convention d'Istanbul**, ratifiée par la France. Cette Convention rappelle :

→ « La violence à l'égard des femmes doit être comprise comme une **violation des droits de l'homme** et une forme de discrimination à l'égard des femmes »

→ « La violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation »

Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas le fruit de comportements isolés ou pathologiques.

Comme le précise la Convention d'Istanbul, elles prennent racine dans une organisation sociale patriarcale marquée par des rapports de domination entre les sexes qui légitime les violences. C'est par cette domination sexiste que les agresseurs, quasi-systématiquement des hommes, prennent le pouvoir sur des victimes, très majoritairement des femmes et des enfants.

Ces rapports de domination s'appuient sur des stéréotypes de genre, transmis dès l'enfance, qui assignent aux filles et aux garçons des comportements attendus, des rôles distincts, des capacités différenciées et des aspirations jugées « naturelles ».

### Les femmes et les filles seraient :

FAIBLES,  
EMOTIVES,  
SENSIBLES,  
FRAGILES,  
AFFECTUEUSES,  
DOCILES,  
VERSATILES,



FUTILES,  
COQUETTES,  
BAVARDES,  
PEUREUSES,  
DOUILLETES,  
HYSTERIQUES.

### Les hommes et les garçons seraient :

FORTS,  
RESPONSABLES,  
SERIEUX,  
STRATEGES,  
RATIONNELS,  
VOLONTAIRES,  
COURAGEUX,



MAITRES  
D'EUX-MEMES,  
AMBITIEUX,  
MENEURS,  
ENDURANTS,  
AGRESSIFS,  
DOMINANTS.

Ces représentations nourrissent des rapports inégalitaires, engendrent des propos humiliants et dévalorisants, légitiment des attitudes de domination et minimisent, voire invisibilisent, les situations de violence.